



L'assurance d'une location de voiture : notre guide

Vous êtes sur le point de louer une voiture pour votre prochain road trip, vos vacances, ou même pour un déplacement professionnel ? Si la location de voiture se démocratise, entre les loueurs professionnels, les comparateurs et les plateformes de location de voiture entre particuliers, il y a un point qui pose toujours question : les assurances de location de voiture.

- Opter pour l'assurance couverture complète des loueurs ? Spoiler alert : non !
- Opter pour l'assurance couverture complète des comparateurs de recherche de location de voiture ? Spoiler alert : oui pour [celle de discovercars](#)
- Opter pour une assurance complémentaire externe ? Spoiler alert : oui pour [serenitrip si vous louez souvent ou une longue durée](#) (1 mois ou plus)

C'est une question plus complexe qu'il n'y parait et il faut être très attentif à l'assurance lors de la location d'une voiture, quel que soit le prestataire ou la destination. D'autant plus à l'étranger où les règles et usages sont parfois très différents.

On peut parfois penser à tort qu'il suffit de prendre l'assurance de base incluse dans le contrat de location, ou au contraire prendre l'assurance complète des loueurs qui la font payer au prix (très cher).

Voici notre guide complet pour essayer de clarifier tout cela, et vous donner nos meilleurs conseils sur l'assurance location de voiture en France ou à l'étranger.

Zéro franchise, CDW, LDW, plein à plein, carte de débit ou crédit, tout ce jargon n'aura plus de secrets pour vous. Et surtout, nous vous donnerons quelques (très) bons plans en fin d'article pour être parfaitement assurés pour quelques euros.

Comprendre les options d'assurance lors de la location d'une voiture

Lorsque vous louez une voiture, il est essentiel de comprendre les options d'assurance disponibles afin de vous protéger en cas d'accident, de vol ou de dommages. Voici un petit glossaire pour comprendre de quoi on parle et pouvoir décrypter votre contrat de location et savoir sur quels points vous êtes assuré, ou non :

- Assurance responsabilité civile (tiers) : L'assurance responsabilité civile est généralement incluse dans le tarif de location de base. Elle couvre les dommages matériels et corporels causés à autrui en cas d'accident où vous êtes responsable. Cependant, les limites de couverture peuvent varier, il est donc important de vérifier les détails spécifiques.

- Collision Damage Waiver (CDW) : La CDW est une assurance qui couvre les dommages causés à la voiture de location en cas de collision, de vandalisme ou de vol. Elle limite votre responsabilité financière en cas de dommages à la voiture. Toutefois, elle peut comporter une franchise (montant que vous devrez payer en cas de réclamation) et certaines exclusions. Il est important de lire attentivement les termes et conditions de la CDW.
- Loss Damage Waiver (LDW) : La LDW est similaire à la CDW et couvre les dommages causés à la voiture de location. Elle peut également inclure la couverture en cas de vol de la voiture. Comme la CDW, la LDW peut comporter une franchise et des exclusions. Vérifiez les détails et comparez les options disponibles.

En général, en Europe CDW et LDW sont incluses dans le contrat de location de base, mais pas en Amérique du nord et beaucoup d'autres pays hors Europe. C'est donc un point fondamental à vérifier ! Ce serait dommage de partir se pensant assuré et se rendre compte qu'on est assuré pour tout sauf... les dommages causés à la voiture de location et le vol de cette dernière...

- Assurance tous risques : cette assurance est souvent proposée en tant qu'option supplémentaire pour une couverture plus étendue. Elle peut inclure la CDW, la LDW et d'autres protections supplémentaires, telles que la couverture des pneus, des vitres et du bas de caisse de la voiture. Elle offre une protection plus complète, mais est souvent très coûteuse si on souscrit directement auprès du loueur.
- Assurance accidents personnels (PAI) : La PAI couvre les frais médicaux et les frais d'invalidité en cas d'accident de voiture. Si vous disposez déjà d'une assurance santé ou d'une assurance voyage, vérifiez si elle couvre ces frais avant d'opter pour la PAI.
- Assurance vol : Cette assurance couvre les frais en cas de vol de la voiture de location ou de vol de ses équipements. Vérifiez les conditions de la couverture et les exclusions éventuelles, ainsi que la franchise applicable.

Assurance location de voiture : suis-je déjà couvert par ma carte bancaire ou mon assurance voiture / habitation ?

Vérifiez vos assurances personnelles : avant de souscrire à une assurance de location de voiture, vérifiez si votre assurance automobile personnelle, votre assurance voyage ou votre carte de crédit offrent une certaine couverture pour les locations de voitures à l'étranger.

Si oui, il conviendra de vérifier quelles sont les garanties pour savoir si elles sont suffisantes pour ne pas avoir à souscrire d'assurance location de voiture complémentaire (montant du rachat de franchise, prise en charge des bris de glace, toiture, bas de caisse, frais de remorquage etc.).

En général, les assurances des cartes bancaires classiques ne couvrent pas ce genre de garanties, mais c'est parfois le cas pour les cartes visa premier ou mastercard gold. Mais attention, cela dépend de chaque banque, donc une seule solution : aller éplucher les garanties de l'assistance de votre carte bancaire...

On ne le sait pas souvent, mais nous sommes parfois couverts par plusieurs produits sur le même sujet, alors il convient de vérifier. Mais là où ça se complique, c'est que les garanties proposées ne sont pas aussi bonnes, voire insuffisantes par rapport à une assurance spécifique.

C'est typiquement le cas des **assurances voyage**, les cartes bancaires assurent souvent les voyages, mais rarement suffisamment pour ce que ce soit valable, ou pour des durées trop limitées.

*La voiture que nous avons loué lors de notre **road trip en Italie du nord***

Que vérifier lors de la location d'une voiture ? Décryptez les exclusions et franchises de l'assurance

C'est le meilleur conseil et le plus fastidieux que vous ne pourrez jamais trouver sur les assurances de location de voiture : étudiez les exclusions et les conditions.

Lisez attentivement les termes et conditions de l'assurance de location de voiture pour connaître les exclusions de couverture, les franchises, les limites de kilométrage, les exigences en matière de rapport d'accident et de remboursement, ainsi que les éventuelles pénalités.

Là où ce n'est pas simple, c'est que ces informations ne sont affichées que partiellement lors de vos recherches sur les comparateurs ou autres sites de loueurs en ligne. Du coup pas facile de s'y retrouver. Mais il y a tout de même quelques règles générales qui permettent d'avoir de bonnes indications sans avoir besoin de rechercher les conditions générales d'assurance au fin fond des sites.

La première est une règle qui fonctionne presque toujours : si une garantie n'est pas affichée, c'est qu'elle n'est pas incluse... Par défaut les comparateurs afficheront une liste des garanties, mais moins souvent une liste des garanties non couvertes.

Voici les garanties indispensables selon nous (en gras) et celles que nous conseillons fortement :

- **Responsabilité civile (RC)** : cette garantie couvre les dommages matériels et corporels causés à des tiers en cas d'accident où vous êtes responsable. Elle est obligatoirement incluse avec un plafond suffisant en Europe (environ 1 000 000 €), mais pas forcément hors Europe, c'est un point à vérifier ! L'assurance responsabilité civile complémentaire est nommée la plupart du temps SLI
- **Dommages causés à la voiture (et aux autres voitures)** : c'est un point critique qu'il faut regarder en détail. Car très souvent de base certains dommages sont garantis et d'autres non :
 - bris de glace
 - bas de caisse / châssis
 - pneus et jantes
 - toiture
- **Vol** : cette garantie couvre les frais en cas de vol de la voiture de location ou de vol de ses équipements. Souvent assurée de base en Europe, moins souvent hors Europe
- **Assurance accidents personnels** : couvre les frais médicaux et les frais d'invalidité en cas d'accident de voiture, rarement incluse de base. Cette option est indispensable **hors Europe**. Plutôt que souscrire cette option chez un loueur de voiture, je vous conseille de prendre une **assurance voyage à l'étranger** ou une carte bancaire haut de gamme incluant les frais médicaux, comme l'**offre gold mastercard fortuneo** (qui vous couvriront en cas d'accident avec la voiture, mais aussi tout problème médical)

D'autres options rarement incluses dans l'assurance de base, qui peuvent être utiles, mais moins indispensables :

- Assistance routière : cette garantie offre une assistance en cas de panne de la voiture de location, y compris le remorquage, le dépannage et le déverrouillage des portes.
- Erreur de carburant
- Garantie en cas d'événements exceptionnels : phénomènes météo, attentats...
- Perte des clés
- Fermeture accidentelle du véhicule
- Frais administratifs : des frais ajoutés pour le traitement des dossiers d'indemnisation
- Batterie à plat
- Remplacement de véhicule en cas de panne ou d'accident
- Assurance effets personnels (PEI) : La PEI offre une couverture pour les pertes ou les vols d'effets personnels laissés dans la voiture de location. Parfois comprise dans les assurances voyage

-
- Assurance frais d'annulation : cette garantie vous rembourse les frais d'annulation de la location de voiture en cas d'événement imprévu, comme une maladie ou une urgence familiale. Parfois comprise dans les **assurances voyage** ou **cartes bancaires haut de gamme**.

Pour compliquer encore plus l'affaire, il convient de vérifier les plafonds de garanties quand ces différents points le sont... Et le montant des franchises.

Si vous avez une franchise de 1500 € alors que vous avez simplement cassé le miroir du rétroviseur, votre assurance ne sera pas d'un grand secours...

Mais ne déprimez pas tout de suite, j'ai eu l'occasion d'éplucher les conditions d'assurances et autres notices PID de nombreuses assurances de location de voiture. Alors je vous conseille dans la suite de cet article les meilleures offres selon moi.

Quelles précautions prendre lors de la location de voiture pour éviter les mauvaises surprises ?

1. Vérifiez bien sûr les garanties et franchises de votre contrat d'assurance de location de voiture comme vu au paragraphe précédent
2. Avant de prendre possession de la voiture, inspectez-la attentivement et prenez des photos des dommages existants. Signalez tout dommage à l'agence de location pour éviter d'être tenu responsable de dommages préexistants. C'est malheureusement un des cas de litige les plus courants. Une rayure de quelques centimètres non mentionnée dans le contrat de départ, c'est le risque de voir s'envoler votre franchise au retour...
A moins d'avoir une assurance zéro franchise ou rachat de franchise qui couvre ce genre de désagrément
3. Posez des questions à l'agence de location : n'hésitez pas à poser des questions à l'agence de location pour clarifier les détails de l'assurance et pour obtenir des éclaircissements sur les points qui vous semblent flous. La barrière de la langue quand on est à l'étranger, la fatigue après un long voyage n'aident pas, mais c'est très important !
4. Rendez une voiture propre, surtout à l'intérieur sous peine de vous faire facturer des frais de nettoyage. Certaines destinations et loueurs sont plus tolérants que d'autres sur ce point.
5. Vérifiez ce que vous signez au retour du véhicule (les dommages indiqués par l'opérateur, le niveau de carburant, l'heure de retour). Si la vérification se fait après votre départ, vous ne pourrez pas contester.

Même si vous optez pour la tranquillité avec une assurance complète zéro franchise (ce que je conseille fortement), couvrant tous les points cités auparavant, il conviendra tout de même d'être vigilant sur les autres points que l'assurance... Déjà en vérifiant que vous ne serez pas sur-assuré car vous avez souscrit une assurance complémentaire tierce et d'autre part sur les autres services type remplissage en carburant, abonnement autoroute, assistances diverses et variées...

Nos conseils pour choisir votre assurance location de voiture à l'étranger ou en France

Une fois les contrats d'assurance des loueurs décryptés, les pièges évités, il convient maintenant de trouver la meilleure option pour votre assurance de location de voiture. Différentes options s'offrent à vous, à des tarifs plus ou moins avantageux et pour des garanties plus ou moins complètes. Voici dans l'ordre croissant d'intérêt les meilleures options selon moi.

Les assurances tout compris chez les loueurs professionnels

Dans l'énorme majorité des cas, les loueurs professionnels proposent une assurance de base minimales de base avec caution et franchise. Pour proposer un prix attractif les options bris de glace, châssis, erreur d'essence etc ne sont pas incluses et la franchise en cas de rayures, collision, vol etc est élevée.

Une fois arrivé pour retirer votre voiture, le loueur vous proposera de manière plus ou moins insistante, voire très insistante leur option d'assurance plus complète pour vous éviter les désagréments. Sauf que ces assurances sont généralement très chères, et peuvent facilement doubler le cout de la location dans certains pays.

Certains loueurs peu scrupuleux en ont même fait une spécialité : ils proposent des tarifs très bas, alléchants et vous imposent quasiment leur couverture complète pour gonfler largement la facture.

Pour cela, il y a pas mal d'astuces :

- faire peur
- faire signer le contrat avec des options (option sans franchise, option carburant, option péage autoroute etc.) sans vous prévenir
- vous imposer l'assurance sans franchise car vous n'avez qu'une carte de débit et non de crédit (ou bien votre plafond n'est pas assez élevé)
- il y a même pas mal de cas ou des loueurs refusent de vous louer si vous ne prenez pas leur couverture complète, sans autre raison que leur bon vouloir (là, c'est carrément de l'arnaque, mais c'est plus courant qu'on ne croit)
- en bonus, non lié à l'assurance, ne pas signaler certaines taxes et les faire payer lors de la signature du contrat ou les prélever sur la caution à la fin

Bref, vous l'aurez compris, la vigilance est de mise avant de signer votre contrat de location. Il est nécessaire de bien le relire. Aussi nous ne conseillons pas de prendre les assurances couverture complète, zéro franchise, ou multirisque, quel que soit l'appellation directement chez le loueur. Nous avons beaucoup moins cher à vous conseiller, pour le même bénéfice.

Les « couverture complète » ou « assurance rachat de franchise » des comparateurs de location de voiture

Il existe désormais un certain nombre de sites internet qui comparent les offres de location de voiture en ligne, partout dans le monde. Elles sont de plusieurs types : les comparateurs, les courtiers et les comparateurs de comparateurs (eh oui...), mais peu importe en fait, le but pour vous est de trouver le meilleur rapport qualité prix avec la bonne couverture assurance.

Plusieurs de ces comparateurs proposent leur propre assurance complémentaire. Soit en direct, soit via un partenaire assureur. Ces protections complémentaires proposent généralement une couverture bien plus étendue que l'assurance de base du loueur, avec rachat de franchise.

En clair, cela signifie qu'en cas de dommage lors de votre location, l'assureur intermédiaire remboursera votre franchise si vous étiez couverts avec le loueur, ou remboursera directement les dommages si vous n'étiez pas couvert (et que l'assureur intermédiaire couvre bien ces dommages...).

Il faudra donc bien avancer la caution à votre loueur et payer la franchise en cas de soucis. Votre assurance complémentaire tiers viendra ensuite prendre le relais pour vous rembourser.

Cela implique de bien suivre la procédure de cette assureur tiers pour que tout se déroule bien. Mais pour l'avoir expérimenté à plusieurs reprises, cela ne devrait pas poser de soucis (bien prévenir dès la survenue


de l'accident, faire un constat si nécessaire, fournir un devis ou facture en cas de réparation, procès verbal de police dans certains pays...). Il suffit de contacter l'assureur et bien suivre leurs demandes.

Si vous choisissez cette option, ce sera bien plus économique que chez le loueur, mais il convient tout de même de bien regarder ce qui est couvert par ces assurances complémentaires avec rachat de franchise, car cela diffère d'un comparateur à l'autre.

Conditions de location

 Exigences envers le conducteur

 Dépôt de garantie

 Politique de paiement

 Protection

Assurance incluse

✓ Couverture partielle en cas de collision (CDW)

Franchise: € 650.00

Vous devrez payer tout au plus la franchise si la carrosserie de la voiture est endommagée (autres parties ne sont pas couvertes).

✓ Protection en cas de vol

Vous devrez payer la franchise au plus en cas de vol.


✓ Responsabilité civile (TPL)

Limite pour dommages corporels: € 1220000.00

Limite des dommages matériels: € 1220000.00

Assurance obligatoire pour les dommages corporels et matériels causés à autrui lorsque vous condui

Ces informations vous ont-elles été utiles ?

 Politique transfrontalière

 Conditions de location

Il est souvent nécessaire de chercher attentivement afin de trouver le lien qui ouvre les conditions détaillées de location, notamment le montant de la caution, le type de carte bancaire exigé et les garanties incluse dans l'assurance.

Le meilleur comparateur de location de voiture pour l'assurance (et pour le reste aussi d'ailleurs...)

Pour notre part, nous conseillons l'assurance complète de [discovercars.com](https://www.discovercars.com) qui rembourse jusqu'à 3000 € et coûte à partir de 6 € / j :

- Franchise vol remboursable
- Carrosserie et toit
- Pare-brise et vitres
- Rétroviseurs
- Roues et pneus
- Châssis
- Clés perdues ou frais de verrouillage
- Frais de taxi
- Frais de remorquage
- Frais administratifs
- Frais de perte de jouissance de la part du fournisseur pendant des réparations

Mais attention aux exclusions :

- Dommages résultant d'événements imprévisibles ou incontrôlables
- Frais de nettoyage ou de dommages occasionnés à l'intérieur de la voiture
- Dommages causés aux tiers

Nous conseillons ce comparateur de location de voiture non seulement pour son offre d'assurance complète (rachat de franchise), mais aussi parce qu'après des années à avoir expérimenté de (très) nombreux loueurs en direct, courtiers location entre particuliers et comparateurs de location de voiture, le meilleur est selon moi [discovercars.com](https://www.discovercars.com)

Il a l'offre la plus complète, la plupart du temps les meilleurs tarifs et propose les critères de tri les plus complets et utiles.

Par exemple, le tri par carte de crédit ou carte de débit, qui selon moi est ultra important si vous ne voulez pas vous retrouver coincé ou obligé de payer l'assurance complète zéro franchise du loueur hors de prix (hors France, il faut obligatoirement une carte de crédit pour payer la caution dans la très grande majorité des cas).

Une petite liste non exhaustive des sites avec lesquels j'ai déjà effectué une location : [autoeurope](https://www.autoeurope.com), [carigami](https://www.carigami.com), [BSP auto](https://www.bspauto.com), [getaround](https://www.getaround.com), [rentalcars](https://www.rentalcars.com)... Les autres sites sur lesquels j'ai pu faire des recherches n'ont jamais proposé des offres très intéressantes, notamment les sites qui font également comparateur de billets d'avion comme [kayak](https://www.kayak.com).

[louer une voiture avec discovercars.com](https://www.discovercars.com)

Hors assurances, les pièges à éviter lors de la location d'une voiture :

- vérifiez si vous avez besoin d'une carte de crédit pour payer votre caution (elle est le plus souvent exigée hors de France et on en possède rarement, c'est indiqué sur votre carte « crédit » ou « débit »)
- vérifiez le kilométrage inclus dans votre location
- vérifiez la politique de carburant : prise avec le plein et rendre avec le plein ou rendre avec le même niveau (et attention aux surtaxes sur les options où c'est le loueur qui fait le plein au retour)
- vérifiez que les taxes sont bien incluses (taxes d'aéroport, taxes de parking, taxes exotiques de roulage ou autre...)

- vérifiez que le loueur de vous propose pas des options inutiles ou non sollicitées comme les boitiers de péages, le GPS etc.

La valeur sûre : l'assurance location de voiture serenitrip

Nous avons gardé le vrai bon plan pour la fin selon nous : l'**assurance location de voiture serenitrip**.

Pour la petite histoire, nous avons rencontré les fondateurs un peu par hasard il y a quelques années à un apéro voyageur que nous organisons à Nantes. Depuis ils ont fait du chemin et leur offre est très bien pensée pour les voyageurs.

Les garanties de serenipack (rachat de franchise et options complémentaires)

Pour un tarif imbattable ils comblent les lacunes des assurances des loueurs de voiture par du rachat de franchise et du complément d'assurance, jusqu'à 7000 € :

Domage et/ou vol sur le véhicule de location (dont bris de glace, pneus, bas de caisse...)	max 7000€ par sinistre / 8000€ par période
Frais de remorquage	max 1000€ par sinistre / 1500€ par période
Erreur de carburant	max 550€ par sinistre / 1100€ par période
Frais de retour du véhicule	max 330€ par sinistre & période
Batterie à plat	max 300€ par sinistre / 1100€ par période
Perte des clés du véhicule	max 500€ par sinistre / 2000€ par période
Fermeture accidentelle du véhicule	max 100€ par sinistre / 300€ par période
Perte ou vol des effets personnels	max 300€ par sinistre & période ainsi que 175€ max par objet
Interruption du contrat de location	max 30€ par jour / 330€ par période
Frais administratifs	Illimités

Tarif Serenipack (rachat de franchise et options complémentaires)

Concernant les prix, soit vous êtes un **loueur occasionnel et le tarif est de 7,6 € par jour**, soit similaire aux assurances des comparateurs, pour des garanties encore meilleures !

Et cela comprend les conducteurs additionnels, sans mauvaise surprise ou coût caché.

Autre option, si vous louez plus régulièrement des voitures, le **serenipack annuel qui offre ces mêmes garanties sur toute l'année pour 96,50 €**

Donc petit calcul rapide, si vous louez plus de 14 jours dans l'année, cette option est plus rentable pour vous.

[souscrire à serenipack journalier](#)
[souscrire à serenipack annuel](#)

Les garanties de serenizen

Hors Europe, nous le disions précédemment, les dommages causés au véhicule (CDW) et le vol de véhicule de location (LDW) ne sont pas inclus de base par les loueurs. Cela peut paraître étonnant vu de France étant donné que c'est obligatoire et que cela semble même être la base, mais c'est loin d'être la norme internationale.

Prenez par exemple le Canada, les Etats-Unis ou l'Australie, ces assurances ne sont pas incluses !

C'est pourquoi serenitrip propose serenizen en complément de leur offre serenipack. Ainsi vous êtes couverts sur toutes les garanties citées précédemment, plus jusqu'à 80 000 € sur les dommages ou le vol de votre voiture de location.

Tarif serenizen (CDW LDW, dommages et vols)

Pour Serenizen, il faudra ajouter 60 € au serenipack annuel (pas de forfait à la journée), soit **177,50 € pour une année** en tout.

[souscrire à serenizen](#)

Retrouvez nos autres guides pour bien préparer vos voyages

[Comparatif des meilleurs sites de location de voiture](#)

[Eviter les frais de change à l'étranger](#)

[Quel est le meilleur VPN en voyage ?](#)

Cet article n'est PAS sponsorisé par [serenitrip](#), [discovercars](#) ou autre prestataire cité dans cet article, il s'agit de conseils sincères issus de notre expérience. En revanche, si vous souscrivez à certaines offres conseillées par nos soins, nous touchons une petite commission. Cela ne change rien au prix final pour vous, mais nous permet de continuer à vous proposer ce blog et mettre à jour nos guides !